

Sessi

Refonte des statistiques annuelles d'entreprise

Orientations retenues et conséquences pour la statistique industrielle

Les objectifs retenus par l'Insee et le Sessi

- Construire un système statistique cohérent sur les entreprises et non plus une juxtaposition de résultats
- Simplifier et rationaliser le dispositif de collecte des informations annuelles sur les entreprises pour alléger la charge des entreprises et des services statistiques
- Intégrer à ce dispositif statistique les notions d'unité de production homogène (branche), d'établissement et de groupes et les statistiques associées

Construire un système d'information annuelle sur les entreprises (1/2)

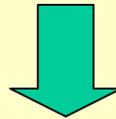
- Couvrir l'ensemble des entreprises non financières non agricoles de façon homogène (tous secteurs y compris petites entreprises, avec les mêmes concepts)
- Constituer un socle d'informations annuelles sur les entreprises
- Assurer une qualité de résultats en termes de délais, de précision (par secteur et taille) et de cohérence des résultats

Plus particulièrement dans l'industrie

- Articuler à ce socle l'ensemble des statistiques structurelles d'entreprises
- S'en servir pour étalonner les enquêtes conjoncturelles

Construire un système d'information annuelle sur les entreprises (2/2)

Pour y parvenir...



- Pour un même concept (ex: ventes d'une branche), on veut ne retenir, *in fine*, qu'une seule valeur
- Un répertoire unique, articulé à Sirene, servira de référence pour l'ensemble du dispositif
- Les cohérences macroéconomiques résulteront d'une mise en cohérence des données au niveau individuel (entreprise par entreprise)

Simplifier la collecte d'information (1/2)

Pour faire suite à de nombreuses demandes des organisations professionnelles et des entreprises elles-mêmes, l'Insee et le Sessi se fixent comme objectif d'éliminer toute demande d'information redondante :

- entre des enquêtes statistiques et des sources existantes (en particulier administrative)
- entre deux enquêtes différentes, qu'elles soient menées par des administrations ou des organisations professionnelles

Simplifier la collecte d'information (2/2)

Pour y parvenir



- L'utilisation de données d'origine administrative sera préférée à l'envoi de questionnaires chaque fois que c'est possible
- On ne redemande pas dans une enquête des informations demandées dans une autre enquête (de l'administration ou des organisations professionnelles agréées) ou un formulaire administratif accessible à des fins statistiques

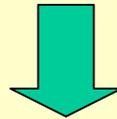
Prendre en compte les aspects branche, établissements et groupe (1/2)⁷

- Intégrer la collecte des données sur les unités de production homogène (volet activités de l'EAE et enquêtes annuelles de branche)
- Articuler les enquêtes relatives aux établissements (énergie, dépenses anti-pollution, déchets, ...)
- Répartir la charge d'enquête entre les enquêtes annuelles, les enquêtes thématiques régulières et les enquêtes thématiques occasionnelles relatives aux entreprises
- Se donner les moyens de reconstituer des données sur les groupes, voire d'enquêter directement sur les groupes

Prendre en compte les aspects branche, établissements et groupe (2/2)

8

Pour y parvenir



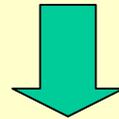
- Fusionner les questions sur les activités des EAE et les enquêtes annuelles de branches dans une enquête annuelle de production
- Revoir la périodicité des enquêtes établissement
- Distinguer des enquêtes thématiques régulières et des enquêtes thématiques occasionnelles
- Repenser l'organisation de la réalisation des enquêtes entre l'Insee et les SSM

Les conséquences sur le système d'observation (1/3)

- Le système d'observation structurelle des entreprises doit être repensé et articulé autour des sources administratives existantes.
- Les enquêtes annuelles actuelles doivent être réexaminées : certaines seront supprimées ou remplacées par une nouvelle enquête, d'autres seront modifiées.
- Les enquêtes thématiques doivent être prises en compte dans la démarche

Les conséquences sur le système d'observation (2/3)

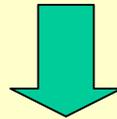
En pratique



- Les « données fiscales » seront utilisées pour les comptes d'entreprises (données dites BIC).
- Les données sur l'emploi seront issues des DADS.
- Les déclarations douanières seront intégrées au dispositif.
- Un test est en cours pour l'utilisation des données de la taxe professionnelle pour compléter les statistiques sur les établissements.

Les conséquences sur le système d'observation (3/3)

En pratique



- Dans l'industrie hors IAA, l'EAE et les EB seront remplacées par une enquête annuelle de production
- Les questions de l'EAE ne portant pas directement sur la production seront supprimées ou reprises dans une enquête thématique
- Les enquêtes régulières sur les établissements seront maintenues mais leur contenu et leur fréquence seront réexaminés

Le cas particulier des enquêtes annuelles de branche (1/2)

Les cohérences que l'on devrait observer ne sont que partiellement vérifiées

- entre les résultats de l'EAE et ceux de l'EAB
- entre les facturations observées dans l'EAB et les exportations mesurées par les Douanes

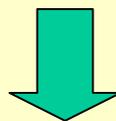
Il n'y a pas d'expertise des données d'importations directes des entreprises industrielles.

Il n'y a donc pas de validation possible de la mesure implicite du marché intérieur (via les importations et exportations passant par le négoce).

Le cas particulier des enquêtes annuelles de branche (2/2)

La future enquête annuelle de production doit faire le lien entre données comptables (CA de l'entreprise), exportations et répartition par produit des ventes et permettre une mesure du marché intérieur.

Pour cela, le Sessi doit pouvoir accéder aux données individuelles de toutes ces sources d'information.



Le Sessi réalisera lui-même la future EAP

Vers un nouveau partenariat entre le Sessi et les organismes professionnels

Les organismes professionnels n'interviendront plus dans la réalisation proprement dite des enquêtes annuelles.

Le Sessi se propose

- de les associer à la définition de leur contenu (variables à observer, nomenclatures de produits à utiliser, ...)
- d'établir à leur attention des résultats détaillés correspondant à leurs besoins